

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 7

Artikel: M. le colonel de Steiger (d'Ostermundigen)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

CONDITIONS D'ABONNEMENT : La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois. Le prix pour l'année courante est fixé à 6 fr. On s'abonne directement chez CORBAZ ET ROUILLER FILS, imprimeurs, Escalier-du-Marché, 20, à Lausanne. Pour ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

SOMMAIRE. — Biographie Steiger. — Ecole militaire centrale à Arau. — Service intérieur dans les cantonnements. — Bibliographie. — Société militaire fédérale. — Cours militaire. — Nouvelles des cantons. — Conférences d'Arau (*fin*). — SUPPLÉMENT. Conférences d'Arau (*suite*).

M. LE COLONEL DE STEIGER (d'Ostermundigen¹).

Depuis six semaines la tombe s'est fermée sur un représentant de cette génération essentiellement militaire, dont les rangs s'éclaircissent de jour en jour davantage. Nous déplorons la perte d'un beau caractère bernois, qui a conservé noblement et sans s'en vanter le sentiment de la manière dont il a rempli ses devoirs.

Né à Berne le 9 septembre 1789, Jean-Rodolphe Steiger, de Riggisberg, avait un peu plus de quinze ans quand, à la fin de 1804, il fut placé comme sous-lieutenant dans la compagnie d'artillerie de Freudenberg. L'année suivante le voyait partir pour l'Université de Göttingue, qu'il quittait au commencement de 1806, afin de combattre contre la France, qu'il regardait alors comme ennemie de son pays.

Il servit d'abord comme cadet, puis comme enseigne dans le 2^e bataillon léger de la légion anglo-allemande. En 1807, 8,000 hommes de cette légion partirent d'Irlande pour aider la Suède à défendre la Poméranie contre le maréchal Mortier. Le vaisseau *Northumberland*, qui portait trois compagnies du bataillon avec la musique, 20 femmes et 17 enfants, donna le 30 mai sur le rocher de Runnel-Stone, appartenant à la côte anglaise de Cornouailles. Le brick *Wrangler* sauva tout l'équipage. Mais le lieutenant-colonel Halkett (mort le 24 septembre dernier comme général et gouverneur de Chelsea) et l'enseigne Steiger furent les derniers à quitter le navire, sept minutes avant de le voir sombrer avec tout le bagage et l'arénement du détachement.

Peu après, Steiger passa comme lieutenant dans le régiment suisse

¹ Extrait du *Journal de Genève* du 16 mars.

de Watteville, qu'il joignit à Gibraltar et suivit en Sicile. La compagnie de chasseurs dont il fit partie forma, avec trois autres compagnies étrangères, le 2^e bataillon léger, qui figura à la fin de juin et au commencement de juillet 1809 à la prise d'Ischia, et dans la seconde moitié d'août, à bord de la croisière du lieutenant-colonel Smith sur les côtes de Calabre. Du 22 mars au 16 avril 1810, il commanda la compagnie à la prise de l'île de Sainte-Maure, et le 18 septembre suivant, étant de piquet près du couvent de San Placido, il signala l'approche de l'expédition du général François Cavaignac, qui ne put pas prendre pied sur la plage sicilienne de Santo Stefano. Le 21 août 1811, le régiment quittait tout entier la Sicile pour Cadix, où il passait la dernière année du siège et tout le temps du bombardement de cette ville par les Français.

Le 6 novembre 1812, le lieutenant Steiger part pour Lisbonne : le lieutenant-général Cole le recommande chaudement au duc de Wellington, qui l'attache, avec d'autres officiers anglais, au maréchal Beresford, chargé d'organiser les troupes portugaises. Tout en conservant son rang dans le régiment de Watteville et la paie anglaise, Steiger est nommé capitaine au 23^e régiment d'infanterie portugais, et ne tarde pas à recevoir, à l'âge de 23 ans, le commandement d'une des plus belles compagnies de grenadiers de cette armée.

Il fait les campagnes de 1813 et 1814 sous les ordres du duc de Wellington et du lieutenant-général Cole, qui désira particulièrement l'avoir dans la 4^e division.

A Vittoria, le 21 juin 1813, où deux hommes sont emportés à ses côtés par deux boulets, il prend, avec un de ses sergents, le drapeau du 4^e bataillon du 100^e régiment de ligne français. A Salvatierra, dans la nuit du 22 au 23, il le remet au général en chef par l'entremise de son secrétaire militaire, le lieutenant-colonel lord Fritz-Roy Somerset (depuis lord Raglan). Malheureusement un malentendu attribua plus tard l'honneur de cet exploit au 87^e régiment anglais. Ce drapeau, le seul qui ait été pris dans cette bataille, est à l'abbaye de Westminster.

Après cette victoire, le capitaine Steiger est appelé aux fonctions de major de brigade (chef d'état-major de brigade). Mais dans la troisième journée de la bataille dite des Pyrénées (28 juillet), il est blessé grièvement à la tête, après avoir eu deux chevaux blessés sous lui, sa capote trouée par deux balles et un éperon emporté. Il venait de quitter le cadavre de son ami, le major de Roverea, aide-de-camp du général Cole.

Et, chose étrange, 34 ans plus tard, le fils cadet de ce capitaine Steiger, officier de grenadiers comme lui, est mortellement frappé d'une

balle à travers le cou, comme le major de Rovéréa, et relevé dans la rue de Tolède à Naples par un neveu de ce même officier, et comme lui à l'état-major.

Sans laisser à sa blessure le temps de se fermer complètement, Steiger rejoint ses grenadiers à Sarre sur la Nivelle. Dans la bataille du 10 novembre, il a ses habits troués par deux balles, et reçoit une contusion. Les 11, 12 et 13 décembre, il combat sur la Nive devant Bayonne ; le 27 février 1814, il commande le 1^{er} bataillon de son régiment à la bataille d'Orthez, où la brigade a tous ses officiers supérieurs blessés ou tués, à l'exception d'un seul. Il redevient major de brigade sur ce champ de bataille et assiste le 10 avril à la bataille de Toulouse, où il a encore un cheval blessé. Après la poursuite de l'ennemi, le maréchal Beresford charge Steiger de reconduire la brigade à Almeida, en Portugal, essentiellement parce qu'il parle le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

Sa mission finie, il rentre en Suisse avec un congé de trois mois, il est définitivement attaché, par ce maréchal, à l'armée portugaise avec le rang de capitaine dans l'armée anglaise. Mais avec l'autorisation du duc d'York, il fait la campagne de 1815 comme aide-de-camp du colonel fédéral d'Effinger. Stationné à Neuchâtel, il y épouse M^{lle} Isabelle de Sandoz-Rollin, qui lui a donné depuis six enfants, dont quatre vivent encore.

Son mariage, et surtout l'état de sa blessure, empirant à cette époque de jour en jour, l'empêchent de retourner en Portugal. Il est mis à la demi-solde anglaise en 1816, reçoit, à partir de 1819, une pension annuelle pour sa blessure ; en 1820, la croix de distinction portugaise pour ses deux campagnes, et, en 1849, la médaille instituée par la reine Victoria, en 1847, pour la guerre de 1793-1814, avec les agrafes, portant le nom des six victoires auxquelles il a pris part en Espagne et en France.

Le capitaine Steiger devient, en 1818, major du 5^e bataillon d'élite bernois, avec lequel il assiste au camp fédéral de Wohlen. En 1822 il est nommé lieutenant-colonel de ce bataillon et commandant de ce district du canton. En 1826 il fonctionne comme premier aide-de-camp du colonel Guiguer de Prangins, commandant le 4^e camp fédéral à Thoune. Deux ans plus tard il passe colonel fédéral et commande, en 1830, la 2^e brigade du 6^e camp fédéral à Bière. Lorsque, au commencement de 1831, la Diète se dispose à mettre l'armée sur pied, dans la prévision d'une guerre, le colonel Steiger est appelé aux fonctions d'adjudant-général. Mais pendant le séjour du quartier-général à Lucerne, il a la jambe fracassée par un coup de pied de cheval du général Dufour, alors chef de l'état-major. Enfin, ses convic-

tions politiques le mettent dans le cas de demander sa démission du service fédéral, que la Diète lui accorde le 3 septembre 1832.

Il n'avait alors que 43 ans, et, depuis un an, sa carrière civile était aussi terminée.

Dès 1817 on l'avait fait membre de la commission de police de la ville de Berne, en 1821 juge de première instance et député de la ville au Conseil des Deux-Cents; en 1822 on l'avait admis dans l'administration de la ville, et en décembre suivant on l'avait nommé bailli d'Interlaken, poste que son père avait occupé avant l'entrée des François en Suisse, et qu'il conserva lui-même jusqu'à l'abdication du gouvernement en 1831.

Pendant son administration il donna le premier élan à l'amélioration des communications d'Interlaken avec les vallées latérales et sur les rives des lacs de Brienz et de Thoune; il régularisa la comptabilité des communes, supprima complètement la mendicité dans une contrée visitée par tant de touristes, et, secondé par sa femme, il mit en vogue la fabrication des dentelles, les ouvrages de paille et la sculpture sur bois. La réception simple et hospitalière faite aux étrangers, qui trouvaient au château un centre de réunion, contribua beaucoup à la vogue de ce séjour. En un mot, son administration active, intelligente, bienveillante et ferme, a laissé dans l'Oberland des souvenirs honorables.

A part le Conseil de ville et celui de la bourgeoisie, où il a siégé encore depuis 1831 à 1840, le colonel Steiger, retiré des affaires publiques, a vécu principalement sur son bien d'Ostermundigen, près Berne. Veuf en 1842, il s'est remarié, en 1845, avec une Anglaise, miss Eugénie Barker, et a passé les six derniers hivers à Hyères et à Vevey.

Depuis plusieurs années sa santé a décliné, et une affection chronique à l'estomac l'a insensiblement conduit au tombeau.

Quelques jours avant sa fin, le colonel Steiger vit de ses fenêtres le beau bataillon valaisan n° 53 arriver à Vevey dans sa marche sur le Rhin et se former en bataille sur la place du Marché. Quoique sa vue se fût très affaiblie depuis l'été dernier, ce spectacle réveilla dans le cœur du vieux soldat les souvenirs des camps fédéraux d'autrefois. Ce fut encore un beau moment pour lui, mais à peu près la dernière lueur d'une belle lampe prête à s'éteindre. Ses derniers rêves le ramenèrent encore confusément au milieu de cette guerre d'Espagne dont il racontait si rarement, les laissant ignorer même à plusieurs de ses amis, les détails brillants d'une carrière militaire courte, mais appréciée par ses anciens camarades et chefs de l'armée anglaise, desquels plusieurs étaient parvenus aux grades les plus élevés et avec

lesquels il avait conservé les rapports d'une correspondance familière et même intime.

Sans connaissance pendant sa dernière journée, le colonel Steiger s'est éteint doucement. Le 20 janvier, à six heures du soir, il rendait son dernier soupir, et ce cœur si noble, si loyal, si affable et si tendre cessait de battre. Il a été enseveli au cimetière de Saint-Martin, de Vevey, où il avait plus d'une fois témoigné le désir de se reposer, à cause de la beauté de sa situation. Il y dort en paix au milieu d'une population qu'il avait appris à aimer et à estimer et qui le lui a bien rendu.

(*Un Bernois.*)

ÉCOLE MILITAIRE CENTRALE A AARAU.

Le cours théorique central est arrivé à la moitié de sa durée et l'on ne peut disconvenir que le temps a été bien employé. Des cours sur les diverses branches du service, sur les armes, sur la fabrication des projectiles et du matériel de guerre, sur la topographie militaire, etc., sont donnés par des hommes spéciaux et en général à la hauteur de leur mission.

Voici en peu de mots le programme de l'école, rempli par un travail de 8 à 9 heures par jour :

Tactique des armes et organisation des armées.

Topographie militaire et connaissance des cartes.

Fortification, selon les diverses armes.

Etudes sur les bouches à feu et le matériel d'artillerie, les différents projectiles connus jusqu'ici.

Fabrication de la poudre; artifices, etc.

Connaissance des armes à feu portatives comparées entre elles.

Equitation et connaissance du cheval.

Règlement général du service et règlements d'exercices.

Service de sûreté en campagne appliqué à la topographie.

Escrime.

Le développement de ce programme justifie assez le nombre d'heures de travail par jour et la durée du cours. — Le résultat final sera communiqué en son temps, de sorte que nous n'entrions pas, pour le moment, dans d'autres détails.

Nous dirons seulement un mot sur l'opportunité qu'il y aurait d'activer la publication des nouveaux règlements, et surtout d'aviser aux moyens de les faire paraître sans une *nuee de fautes d'impression*, de *contre-sens* et d'*éternels errata* qui ont toujours caractérisé ces ouvrages et surtout la dernière publication. Nous supplions, à ce sujet, les hommes compétents de nous préserver de pareilles calamités, le tout pour l'honneur de l'administration et pour la facilité des études.

Nous remarquons toujours avec plaisir les efforts que fait l'autorité militaire pour arriver à l'uniformité d'équipement et d'armement de nos milices, surtout lorsqu'ils ont pour but le côté pratique de la chose ; mais nous ne saurions passer sous si-